Des changements de pratiques en faveur des habitats marins en rade de Brest

Période de mise en œuvre du projet 2018-2025

FICHE RETOUR D'EXPÉRIENCE

AUTRICE

Anna Capietto,
Parc naturel régional d'Armorique

IDENTITÉ DU PROJET

ENJEUX IDENTIFIÉS

Bancs de maërl
Herbier de zostères

ANIMATION ET PARTENARIATS

Appui technique du Parc naturel régional d'Armorique dans la rédaction des cahiers des charges techniques et dans l'accompagnement des changements et dans la mise en place de suivis

Montage de projet par les Communes (Plougastel-Daoulas, Logonna-Daoulas, Lanvéoc et Roscanvel) et les associations de plaisanciers

Lien avec l'Office français de la biodiversité pour les suivis des fonds marins et de l'efficacité des mouillages

CONTACTS

Anna CAPIETTO – Chargée de mission Life Marha
anna.capietto@pnr-armorique.fr

Anna LE JONCOUR – Chargée de mission Natura 2000
anna.le-joncour@pnr-armorique.fr

LOCALISATION

Rade de Brest

Historique et contexte de la démarche

La rade de Brest abrite des habitats marins riches et diversifiés, tels que les herbiers de zostères marines ou les bancs de maërl, principalement composés des espèces *Lythothamnion corraloides, Phymatholithon calcareum* et *Lithophyllum fasciculatum (*rare). Ces différents habitats marins se développent parfois dans les zones abritées des courants et des marées, des secteurs fortement recherchés pour les Zones de Mouillages et d'Equipements Légers (ZMEL). Ils se retrouvent ainsi en interaction sur certains secteurs. Ces espèces sont cependant très sensibles aux pressions physiques et notamment aux chaînes qui frottent le fond, arrachent les feuilles, déracinent les rhizomes et cassent les brins de maërl. Le Parc naturel régional d'Armorique souhaitait mettre en place une stratégie concernant les mouillages, afin de transformer, en rade de Brest, les mouillages sur habitats sensibles en mouillages de moindre impact, via des techniques permettant de concilier les mouillages avec la préservation des habitats marins. Les réflexions ont été initiées dans le cadre de Natura 2000 et plus largement de la rade de Brest. Le Life Marha a permis de concrétiser certains projets et d'apporter un appui technique.

Présentation du projet

La conversion des mouillages nécessite un financement et une expertise dont ne bénéficient pas forcément les communes et les associations de plaisanciers. C'est pourquoi le Parc a accompagné ces structures dans la recherche de financement et le montage des projets pour installer des mouillages non raclants sur des herbiers de zostères (Lanvéoc), des bancs de maërl (Logonna-Daoulas) ou sur les deux habitats lorsqu'ils étaient présents sur le même secteur (Plougastel-Daoulas et Roscanvel).

Roscanvel a été la première commune en rade de Brest à lancer des chantiers de remplacement de mouillages. Elle dispose de deux ports : Roscanvel et Quélern avec une capacité de 85 bouées (respectivement 45 et 40) disposées sur maërl et herbiers. Les premiers mouillages ont été changé en **juillet 2021** dans le port de Roscanvel. 3 chaînes mères et **30 mouillages** ont ainsi été remplacés par la société Temano.

Les nouveaux mouillages sont constitués d'ancrages forés et de lignes élasto-textiles. Cet ancrage permet de réduire l'impact au sol et la ligne élasto-textile est toujours en tension et ne se retrouve jamais sur les fonds marins. Pour cette première expérimentation, la commune a bénéficié d'un financement de 60% de l'Office français de la biodiversité (OFB). La commune a poursuivi la démarche en prenant en charge 31 mouillages sans aide financière. En **2025**, les **24 mouillages restants** ont été installés via un nouveau financement de la commune (20%) et de l'OFB (80%).

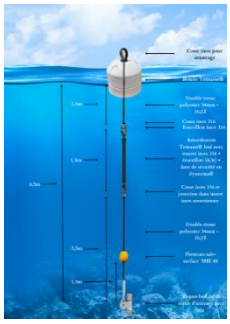

Crédits : Temano

Crédit photo : Alain GASTRIN

COÛTS - exemples

- Roscanvel : 62 620€ HT pour 30 mouillages - 40% commune et 60% OFB + Coût du suivi réalisé en amont : 7 140 euros TTC (OFB)
- Logonna-Daoulas : 2 402 €TTC pour un mouillage (1 962 € d'installation + 320 € d'impression de deux panneaux + autres coûts) – 20% Association de plaisanciers et 80% OFB (AMI Marha)
- Lanvéoc : 103 700 € TTC pour 81 mouillages et la pose d'un panneau sur le site -20% commune, 10% Fonds vert et 70% Agence de l'eau Loire Bretagne.

FINANCEMENTS

En fonction des sites, financement des communes et associations de plaisanciers, de l'OFB (AMI Marha ou DFM Atlantique), de l'Agence de l'eau, du fonds vert et la DREAL.

PRECONISATIONS

Privilégier la période avant le retour à l'eau des bateaux pour la pose

Suivi à prévoir avant retrait et après installation des nouveaux mouillages.

Entretien annuel à prévoir pour limiter le fooling et vérifier le bon état du mouillage – favoriser les grandes marées

Logonna-Daoulas. Des mouillages innovants en projet

Ouest-France

Publié le 19/07/2021 à 05h29

LIRE PLUS TARD

PARTAGER

Newsletter Landerneau

Chaque matin, recevez toute l'information de Landerneau et de ses environs avec Ouest-France

Votre e-mail OK

Dépôt : Jean-Baptiste Bramoullé et Jean-Pierre Hermanez (Association Penfoul), Joël Lecterre (président de l'APMM), Assos. Agathe Lacoblère (FNMN), Nascalé Des Neves Bicho (FNMN) et Yves Dugard, élu. (OUEST-FRANCE)

Le projet Life Marha, dont le parc naturel régional d'Armorique est bénéficiaire, a pour objectif la reconquête du bon état de conservation des habitats marins. Dans ce cadre, l'Office français de la biodiversité (OFB) a lancé un Appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour la mise en place et l'expérimentation de mouillages et de balisages de moindre impact.

Le Parc a accompagné les élus de la commune de **Logonna-Daoulas et les associations de plaisanciers de la commune** (plaisanciers de Moulin Mer, de l'Anse du bourg et de Penfoul) dans le changement de mouillages installés en bordure de bancs de maërl. Le premier mouillage remplacé fut sur Moulin mer (cf. fiche RETEX - Expérimentation d'un mouillage de moindre impact sur les fonds de maerl de moulin mer à Logonna-Daoulas).

Comme à Roscanvel, le mouillage a été installé par Temano en août 2021. Il a cependant été installé directement sur le corps mort, sans changement du système d'ancrage. Ce mouillage a été financé via un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) Marha OFB et l'association de plaisanciers. 4 mouillages ont ensuite été installés en 2025 dans l'anse Penfoul grâce à des financement de l'association de plaisanciers, de la commune et de l'OFB.

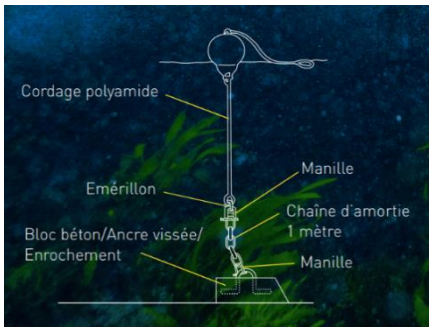

Crédits : Bretagne plongée

La commune de **Plougastel-Daoulas** a, elle aussi, expérimenté les mouillages écologiques à **Kergarvan** (2 bouées de balisages et un mouillage sur du maërl) et **Lauberlac'h** (2 mouillages visiteurs sur herbiers de zostères). Les mouillages ont été installés par Bretagne plongée directement sur des corps morts. Ces changements ont bénéficié de l'AMI mouillages de l'OFB/Marha.

La dernière commune a avoir bénéficié de l'appui du Parc d'Armorique sur cette thématique est la commune de **Lanvéoc**. Ce sont **81 mouillages** (la totalité de la ZMEL), positionnés principalement sur de l'herbier de zostères, qui ont été remplacés au port de la cale en 2024. Les mouillages changés en bordure d'herbier permettront sûrement une expansion de cet habitat marin, tant que les conditions environnementales sont favorables à son développement.

L'entreprise Temano a réalisé ces travaux. Les mouillages ont été installés directement sur les chaînes mères, ces dernières ne bougeant pas et n'induisant ainsi pas de pression supplémentaire sur le milieu. Il aurait été plus impactant de les retirer.

Sensibilisation / communication

L'ensemble des communes a installé un panneau explicatif en face des zones de mouillages converties. Ces panneaux expliquent le principe de ces mouillages et rappellent le rôle des herbiers de zostère et des bancs de maërl en fonction de la zone concernée.

Les différents projets ont bénéficié d'une couverture médiatique dans la presse écrite locale (magazines d'informations locaux, Ouest France, Télégramme) et nationale (Le Parisien, France bleu), ainsi qu'à la télévision. Ces actions ont également été présentées lors de différents événements, telles que les journées du Patrimoine.

Panneau de sensibilisation de Lanvéoc (Anna Capietto)

Crédit photo : Anna LE JONCOUR / PNRA

Bilan de l'action

La dynamique a été très positive en rade de Brest. Des stages ont été menés pour identifier les zones d'interaction à l'échelle de la rade de Brest (stage OFB et Terrarade/Brest métropole). La majorité des zones de mouillages et d'équipements légers se trouvant sur des secteurs présentant des herbiers de zostères ou du maërl ont été équipées de mouillages de moindre impact.
L'ensemble des mouillages de la commune de Roscanvel et de la commune de Lanvéoc ont été converti.

Ces travaux ont permis d'identifier la démarche à mettre en œuvre par le Parc d'Armorique. Elle se décline en plusieurs étapes :
- Consultation de la cartographie existante et mise à jour si nécessaire
- Identification des mouillages en interaction avec les habitats d'intérêt communautaire
- Rencontre des communes et des associations de plaisanciers
- Accompagnement dans la recherche de financement
- Appui technique dans la préparation du cahier des charges techniques
- Lorsque cela est possible, appui à la réalisation d'un suivi pré-travaux pour identifier les pressions sur le milieu (mesure de la densité et de la hauteur de la canopée dans les herbiers et protocole photoquadrat dans le maërl)
- Appui à la communication et à la réalisation de panneaux de sensibilisation
- Appui à la réalisation d'un suivi après travaux de l'évolution du milieu

Sur l'ensemble des sites un repérage préalable des fonds marins et de l'état des aménagements a été réalisé.
Un suivi protocolé a été mis en place sur le secteur de Roscanvel et à Lanvéoc avant travaux. Des suivis pluriannuels permettront d'évaluer l'évolution du milieu et sa potentielle restauration.

181 mouillages ont été changés depuis 2021 :
- Roscanvel : remplacement de 30 bouées sur maërl et de 24 mouillages sur maërl et herbier (financement commune et OFB) + 31 sous financements propres de la commune
- Plougastel-Daoulas : Installation de 3 mouillages et 2 balisages sur herbier/maërl & 5 remplacements sur herbiers (financement commune et OFB/Marha)
- Logonna-Daoulas : remplacement d'un puis quatre mouillage sur maërl (financement association de plaisanciers, commune et OFB)
- Lanvéoc : Remplacement de 81 mouillages sur herbier (financement commune, Agence de l'eau et Fonds vert)

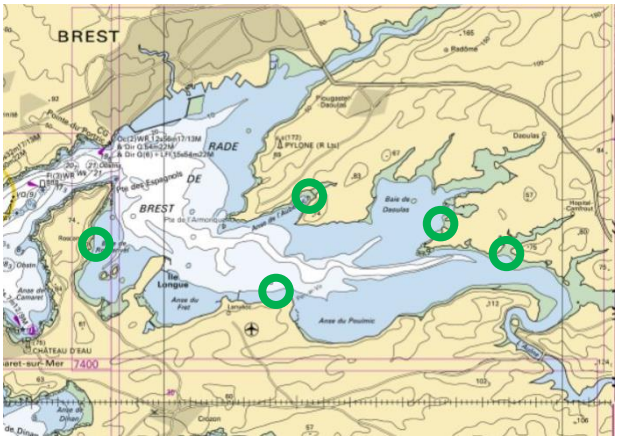

Zones concernées par des changements de mouillages en rade de Brest

AVANTAGES	INCONVÉNIENTS
Préservation et contribution à la restauration des milieux	Demande un entretien et un nettoyage des mouillages, notamment de la colonisation des structures
Sensibilisation sur les enjeux marins, la présence du site Natura 2000 et les actions de préservation du milieu	Le changement nécessite un budget à programmer
Lien avec les communes et les associations de plaisanciers	Cela demande un temps important des gestionnaires pour assurer un bon suivi
Pas de changement de pratique pour les plaisanciers, voire un complément de sécurité lors des tempêtes hivernales sur certains secteurs et une facilité d'utilisation (plus léger)	Il peut y avoir des difficultés à accepter le changement de pratique

AMÉLIORATIONS – CONSEILS POUR ACTIONS SIMILAIRES
Le suivi (de l'état du mouillage et de la restauration du milieu) doit être programmé et prévu dans le montage du projet

Perspectives

Le Parc va continuer son accompagnement des communes et des associations de plaisanciers sur les secteurs où des interactions entre mouillages et habitats d'intérêt communautaire persistent. Des suivis vidéos peuvent être déployés pour avoir une vision globale des différents secteurs.

Au-delà des mouillages sur les ZMEL, il est important de sensibiliser dans le cas d'équipement isolé et plus particulièrement dans le cas de mouillages forains.

Plusieurs journées d'échanges techniques se sont tenues pour partager les retours d'expériences sur ces conversions. Il serait intéressant de les renouveler. Ces temps d'échanges sont très importants pour les communes, les associations de plaisanciers, les gestionnaires et les professionnels pour se rencontrer et faire avancer les projets.

En parallèle de ces travaux de conversions, des opérations de retraits d'anciens corps-morts et de déchets ont été menés en rade de Brest afin de préserver ces milieux marins.

Liens utiles :
Guide national sur la mise en œuvre de ZMEL : https://www.mer.gouv.fr/sites/default/files/2020-12/Guide_zone_mouillage_equipements_legers_0.pdf
Les fiches pratiques à la mise en œuvre de ZMEL et de mouillages écologiques en ATL et MMN : https://www.amp.milieumarinfrance.fr/upload/iedit/10/pj/4580_13662_Fiches_ZMEL_mouillages_ecologiques_2023.pdf
Note technique sur la restauration des habitats benthiques en milieu marin côtier : https://www.calameo.com/ofbiodiversite/read/00350294864a44e0debf6?page=1

Illustrations

Impact d'une chaîne sur un herbier de zostères
© Sylvain Michel / OFB

Implantation du panneau de sensibilisation à Lanvéoc
© Anna Capietto / PNRA

Ancrage foré dans un banc de maërl
© Temano